



I. French version

Charte des droits et devoirs applicable à toute personne suivant ou ayant suivi une formation à HEC Paris relative à l'utilisation des ressources informatiques et de la bibliothèque d'HEC Paris

p2

II. English version

Charter of rights and duties applicable to all persons undergoing or who have undergone training at HEC Paris regarding their use of HEC Paris IT and Library Resources

p5

Les documents listés ci-dessus peuvent être modifiés à tout moment et unilatéralement par HEC Paris, notamment aux fins de mise en conformité avec des dispositions légales ou réglementaires nouvelles. La version actualisée des documents sera mise à disposition sur le portail des admis et sur l'intranet de scolarité.

The documents listed above may be modified at any time and unilaterally by HEC Paris, in particular for the purposes of setting in accordance with new legal requirements or regulations. The updated version of the documents will be put at disposal on the admitted portal and the Intranet of schooling

Charte des droits et devoirs applicable à toute personne suivant ou ayant suivi une formation à HEC Paris relative à l'utilisation des ressources informatiques et de la bibliothèque d'HEC Paris

Champ d'application

La présente charte s'applique aux utilisateurs des ressources informatiques et de la bibliothèque de HEC Paris.

On entend par « Utilisateur » toute personne suivant ou ayant suivi une formation dispensée par HEC Paris, quel que soit l'endroit où elle se trouve au sein de l'établissement (salle de cours, salle de documentation, parties communes, son domicile, etc...) ou à l'extérieur lorsqu'elle utilise des Ressources (son domicile, stage en entreprise, séminaires...).

et par « Ressources Informatiques », les logiciels et équipements informatiques, les moyens de stockage, les moyens d'informations de calcul ou de gestion de locaux, les moyens d'échanges et d'informations, serveurs et réseaux appartenant ou exploités par HEC Paris, auxquels il est notamment possible d'accéder à distance, directement ou en cascade à partir du réseau administré par HEC Paris.

par « Ressources de la Bibliothèque », l'ensemble des logiciels, bases de données et licences d'accès en ligne des ressources documentaires accessibles depuis les locaux de HEC Paris ou à distance.

et par les « Ressources », l'ensemble des Ressources Informatiques et des Ressources de la Bibliothèque.

Conditions d'accès

L'utilisation des Ressources et la connexion d'un équipement informatique au réseau sont soumises à l'autorisation du service informatique d'HEC Paris. Cette utilisation est subordonnée à l'attribution d'un identifiant à chaque Utilisateur.

L'utilisation des Ressources est conditionnée à l'acceptation de la présente charte et est réservée aux Utilisateurs.

Les moyens d'accès aux Ressources (identifiant, mot de passe, carte, etc.) ouvrent des droits définis en fonction notamment du cursus de formation de chaque Utilisateur. Ces droits sont attribués pour la seule durée de la formation dispensée par HEC Paris à l'exception de certains services qui sont proposés après diplomation de l'Utilisateur.

Les moyens d'accès sont strictement personnels, et ne doivent sous aucun prétexte être communiqués à un tiers y compris à un autre Utilisateur. De ce fait, chaque Utilisateur est responsable des actes commis avec ses identifiants. En cas de perte ou de vol, l'Utilisateur s'engage à contacter le support informatique qui prendra toutes les mesures jugées nécessaires.

Messagerie électronique

HEC Paris met à la disposition de l'Utilisateur une messagerie électronique.

L'Utilisateur est responsable du bon usage du service de messagerie électronique mis à sa disposition, il s'engage donc à appliquer les directives de la présente charte pour toute la durée d'utilisation de cette messagerie.

HEC Paris peut aussi opérer des modifications dans le service de messagerie (fermeture de services annexes, modifications de paramétrage, changement de système de messagerie). Dans ce cas, l'Utilisateur s'engage à accepter les modifications faites par HEC Paris et à faciliter les opérations liées.

En cas de fin de formation sans diplomation, pour quelque raison que ce soit, le droit d'accès sera supprimé et la messagerie électronique clôturée sans préavis.

L'usage de la messagerie électronique est prévu pour faciliter les échanges dans le cadre de la formation ou d'une recherche d'emploi. La messagerie électronique ne doit être en aucun cas être utilisée à des fins professionnelles, commerciales ou associatives, à l'exception des associations étudiantes d'HEC Paris.

Une fois diplômé, l'Utilisateur conserve un droit d'accès à la messagerie électronique et à certains services annexes. Ces services sont temporaires et peuvent être interrompus à tout moment. Toutefois, HEC Paris ne

pourra être tenu responsable d'un défaut de fonctionnement ou d'une interruption de service. En outre, HEC Paris se réserve le droit de mettre fin à ce service pour les Utilisateurs diplômés, à tout moment. Dans ce cas, HEC Paris s'engage à en informer l'Utilisateur trois (3) mois au moins avant la suppression effective dudit accès. Il sera de la seule responsabilité de l'Utilisateur de procéder à la collecte et récupération des éléments contenus dans la messagerie.

Les obligations de cette charte s'applique pour toute la durée d'utilisation de la messagerie électronique, y compris après la diplomation de l'Utilisateur. L'Utilisateur peut à tout moment se soustraire de ces obligations en demandant la clôture de sa messagerie électronique (voir section 'désinscription' ci-après)

Conditions d'utilisation

L'accès aux Ressources est strictement limité aux activités suivantes :

- activités pédagogiques et/ou liées à la recherche ;
- activités associatives étudiantes de HEC Paris.

L'utilisation pour des projets n'entrant pas explicitement dans le champ d'activité de HEC Paris est strictement interdite sauf autorisation préalable écrite de la Direction de HEC Paris.

Il ne s'agit en aucun cas d'un espace personnel ou privé. Il est en particulier interdit d'utiliser les Ressources pour réaliser des travaux à titre rémunéré ou gracieux, destinés à des personnes ou des entités étrangères à HEC Paris.

Lors de l'utilisation des salles informatiques situées sur le campus de HEC Paris, l'Utilisateur doit :

1. être en mesure de justifier de son identité par son badge,
2. ne pas y consommer de la nourriture ou des boissons.

L'utilisation des Ressources doit être rationnelle et loyale afin d'en éviter la saturation ou le détournement.

La connexion d'un matériel informatique personnel sur l'un des réseaux de HEC Paris se fait sous l'entière responsabilité de son propriétaire et il lui appartient de prendre les précautions d'usage (antivirus, sauvegarde/restauration de ses données).

Dès lors que l'Utilisateur demande de l'assistance informatique, y compris sur son matériel personnel, cela lève le droit au secret sur la correspondance et sur les données contenues dans l'ordinateur. L'assistance devra signaler toute activité pouvant avoir un impact ou bien introduisant un risque (légal, réglementaire, technique, juridique, financier, image de marque) non négligeable pour HEC Paris.

La partie de l'environnement informatique favorisant le travail collaboratif, y compris la messagerie, est hébergée dans un cloud. Les règles de confidentialité des données sont celles appliquées par le fournisseur de ce cloud pour tous les services qu'il héberge et sont disponibles sur son site web.

En outre, il gère directement les logs, antivirus et anti spam messagerie. A ce titre, il collecte les données personnelles de l'Utilisateur. En utilisant ce service, l'Utilisateur accepte que les données personnelles qu'il saisit soient hébergées hors union européenne. Pour protéger ses pièces jointes ou documents stockés sur cet espace collaboratif, l'Utilisateur s'engage à les chiffrer par le biais d'outils type 7ZIP en les encodant en AES256.

HEC Paris étant connecté à internet au travers de l'opérateur RENATER, tout Utilisateur a l'obligation de respecter les principes et recommandations de RENATER en matière d'usage et de sécurité, dont la charte déontologique se trouve sur www.renater.fr.

Respect des droits de propriété et des licences

L'Utilisateur a l'interdiction de réaliser des copies des logiciels mis à sa disposition, et d'en faire un usage non conforme aux prescriptions de leurs auteurs ou de la société qui les met à la disposition de HEC Paris.

Les postes de travail libre-service sont régulièrement effacés. L'Utilisateur est autorisé à télécharger dans le respect des lois sur la propriété intellectuelle, littéraire et artistique.

La reproduction et/ou diffusion de logiciels commerciaux, de contenus de base de données et d'une façon générale de toute création littéraire, artistique ou musicale, pour quelque usage que ce soit, est strictement interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée pénalement.

Responsabilité des contenus

L'Utilisateur est responsable de ce qu'il écrit ou met en ligne. Il est seul responsable des supports amovibles (CD Rom, clé USB, disque dur portable, etc.) lui appartenant. L'utilisation des chartes graphiques du site Web, des logos et marques de HEC Paris doit faire l'objet d'un accord préalable de la Direction de HEC Paris.

L'Utilisateur s'engage à :

1. ne pas diffuser ou publier tout contenu dont il n'est pas l'auteur ou pour lequel il ne dispose pas d'une autorisation écrite de l'auteur et à ne pas faire suivre à l'extérieur les messages diffusés sur les réseaux de HEC Paris présentant un caractère confidentiel ou contraire aux règles de la présente charte,
2. ne faire, en dehors de sa formation, aucun usage des données à caractère personnel et des contenus pédagogiques auxquels il a accès,
3. utiliser la messagerie électronique comme un outil spécifique de communication entre les personnes et non comme un outil d'information générale,
4. ne pas harceler d'autres utilisateurs par des communications non souhaitées ou afficher/diffuser des informations illégales (à caractère injurieux, pornographique, diffamatoire, raciste,...),
5. ne pas tenter de lire, modifier, copier ou détruire des données dont il n'a pas la responsabilité, sauf autorisation explicite,
6. s'abstenir de porter atteinte, par la nature de ses communications ou de ses actes, à l'image ou aux intérêts de HEC Paris.

Contribution sur les réseaux sociaux et sites WEB

L'Utilisateur se doit de tenir des propos raisonnables à l'égard de HEC Paris et de ses enseignants dans ses contributions sur les réseaux sociaux et sites WEB.

Il lui est interdit de faire état d'informations dont il a connaissance de par son appartenance à HEC Paris ainsi que de divulguer les coordonnées des personnes qui y travaillent.

Respect de la sécurité des Ressources

HEC Paris a mis en place des mesures de sécurité afin de garantir ses Ressources et les données à caractère personnel mises en ligne.

L'Utilisateur s'engage à respecter ces mesures de sécurité, notamment à ne pas chercher par quelque méthode que ce soit, à porter atteinte à l'intégrité des Ressources aussi bien dans le cadre des enseignements que dans celui du libre-service ou de la résidence, et à ne pas tenter d'action susceptible d'entraver leur bonne marche. Il s'engage notamment à ne pas modifier l'environnement de travail des autres Utilisateurs et à ne pas tenter d'accéder à des espaces utilisateurs autres que celui ou ceux qui lui ont été attribués.

L'Utilisateur s'interdit :

1. d'introduire des données ou des programmes susceptibles de perturber la bonne marche des Ressources,
2. de tenter d'intercepter les communications entre Utilisateurs.

Utilisation des Ressources

Chaque Utilisateur s'engage à :

- signaler toute tentative de violation de son compte et, de façon générale, toute anomalie qu'il peut constater,
- choisir un mot de passe sûr et gardé secret qu'il change régulièrement,
- avoir un antivirus à jour sur son ordinateur et appliquer les correctifs des éditeurs concernant la sécurité du système d'exploitation de l'ordinateur,
- n'occuper que la quantité d'espace disque qui lui est strictement nécessaire et utiliser de façon optimale les moyens de compression de fichiers dont il dispose,
- effectuer les traitements qui mobilisent fortement les Ressources (impression de gros documents, calculs importants, utilisation intensive du réseau,...) aux moments qui pénalisent le moins l'ensemble des autres utilisateurs,

- être responsable des droits qu'il donne aux autres utilisateurs sur son poste ou sur les espaces mis à sa disposition par HEC Paris.

ne pas :

- utiliser un compte (nom d'utilisateur) autre que celui pour lequel il bénéficie d'un droit d'accès,
- effectuer des manœuvres qui auraient pour but de méprendre les autres utilisateurs sur son identité,
- tenter de s'approprier ou de déchiffrer le mot de passe d'autres utilisateurs,
- tenter de limiter ou d'interdire l'accès aux Ressources d'utilisateurs autorisés,
- quitter son poste de travail ni ceux en libre-service sans se déconnecter ou le verrouiller,
- développer des programmes qui s'auto-dupliquent ou s'attachent à d'autres programmes (virus informatiques),
- modifier un équipement informatique commun, tant du point de vue matériel que logiciel.

Si l'Utilisateur constate un dysfonctionnement ou une anomalie de la ressource utilisée, il se doit d'avertir l'enseignant responsable ou le support informatique en indiquant le poste concerné et la nature de l'anomalie.

Est interdit tout déplacement physique de matériels et toute modification des modalités de raccordement des matériels aux réseaux électrique, téléphonique, informatique sans en avoir obtenu l'accord préalable écrit de la Direction Informatique de HEC Paris.

Chaque Utilisateur s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- d'interrompre le fonctionnement normal du réseau ou de l'un des systèmes connectés au réseau,
- d'accéder aux informations d'un autre utilisateur du réseau sans son accord,
- de modifier ou de détruire les informations de l'un des systèmes connectés au réseau.

Rôle des administrateurs et contrôles sur l'utilisation

Les administrateurs systèmes/réseau/SGBD/WEB sont les personnes qui gèrent les machines connectées au réseau de HEC Paris ainsi que les serveurs sur lesquels sont installés les différents services mis à la disposition de l'Utilisateur (services Internet, applications de gestion, services pédagogiques, services pour la recherche et la documentation). A ce titre, et pour des nécessités de maintenance et de gestion technique, l'utilisation des Ressources et des échanges via le réseau peuvent être analysés et contrôlés par les administrateurs dans le respect de la législation applicable.

A ce titre, ils ont :

- le droit d'entreprendre toute démarche nécessaire au bon fonctionnement des Ressources,
- le droit d'accéder, sur les systèmes ou les réseaux qu'ils administrent, aux informations nécessaires à des fins de diagnostic et d'administration desdits systèmes ou réseaux,
- le droit d'établir des procédures de surveillance de toutes les tâches exécutées sur les Ressources, afin d'y déceler les violations ou tentatives de violation de la présente charte
- le devoir d'informer, dans la mesure du possible, l'Utilisateur de toute intervention nécessaire susceptible de perturber ou d'interrompre l'utilisation habituelle des Ressources,
- la possibilité de consulter, a posteriori, les données publiées dans les espaces publics et privés, tel que par exemple, site web, espace de travail collaboratif ou forum, mis à disposition dans un but pédagogique et de signaler tout comportement non conforme à la présente charte,
- l'obligation de préserver et de respecter la confidentialité des informations privées qu'ils sont amenés à connaître dans le cadre de leur activité,
- le droit de prendre toutes mesures conservatoires (arrêts des systèmes, suppression des droits d'accès, verrouillage des fichiers, etc.) en vue d'arrêter un engorgement des ressources, figer un état lors de problèmes liés à la sécurité des systèmes,

- En cas d'infraction à la présente charte et d'urgence, le droit de prendre des mesures conservatoires (notamment la suspension de l'accès au réseau ou de tout ou partie des Ressources) sans préjuger des sanctions qui pourraient en résulter.

Toutes les actions réalisées à partir du réseau et des postes de travail sont tracées et permettent d'identifier leur auteur. En particulier, dans le cadre de mesures conservatoires prises en vue d'arrêter un engorgement des ressources, figer un état lors de problèmes liés à la sécurité des systèmes, les administrateurs peuvent conserver diverses informations, notamment relatives à la messagerie électronique (expéditeur, destinataire(s), dates, heures de connexion) ou des accès aux sites WEB. Ce type de traces n'est utilisé que pour un usage technique. Toutefois, dans le cadre d'une procédure judiciaire, ces fichiers peuvent être mis à la disposition de la justice.

La garantie du bon fonctionnement des Ressources est sous la responsabilité de la Direction Informatique de HEC Paris qui peut à ce titre :

1. Accéder aux messages électroniques émis ou reçus par un utilisateur,
2. Analyser les documents mis sur le réseau ou un poste de travail.

Sanctions applicables

Le non-respect des principes édictés par la présente charte pourra donner lieu à :

- une limitation ou une suppression de l'accès aux Ressources Informatiques et/ou aux Ressources de la Bibliothèque, **ET**, le cas échéant,
- des sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur applicable à toute personne suivant une formation à HEC Paris,
- des sanctions pénales par application des dispositions législatives en vigueur.

Modification de charte

La présente charte peut être modifiée, à tout moment et unilatéralement par HEC Paris, notamment aux fins de mise en conformité avec des dispositions légales ou réglementaires nouvelles. HEC Paris en informera l'Utilisateur.

Désinscription

Une fois diplômé, l'Utilisateur peut choisir de se désinscrire et de faire supprimer sa messagerie électronique en envoyant un mail au support informatique à Olassist@hec.fr. Il sera alors recontacté pour justifier de son identité avant la suppression de sa boîte aux lettres et adresse mail en @hec.edu. Il ne sera alors plus soumis à la présente charte.

Validité

La présente charte annule et remplace tout autre document ou charte relatif à l'utilisation des Ressources.

Textes de référence

Loi 78-17 dite Loi «informatique et libertés », Loi de Juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs, Loi de 1985 sur la protection des logiciels, Loi du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique, Charte Renater, Loi n° 88-19 du 5 Janvier 1988 relative à la fraude informatique, LCEN : Loi n° 2004-575 du 21 Juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, ADOPI 1 Loi n° 2009-669 du 12 juin 2009, ADOPI 2, Loi n° 2009-1311 du 28 octobre 2009, DADVSI LOI n° 2006-961 du 1er aout 2006

Charter of rights and duties applicable to all persons undergoing or who have undergone training at HEC Paris regarding their use of HEC Paris IT and Library

Scope

This charter applies to all users of HEC Paris IT and Library Resources
The term "User" applies to all persons undergoing training or who have received training provided by HEC Paris, regardless of where they may be located, whether on the premises of the institution (classroom, resource room, common areas, their residence, etc.) or externally when using Resources (at home, company internship, seminars, etc.),

the term "IT Resources" shall refer to all computer software and equipment, storage resources, information resources for site analysis or management, means of information exchange, servers, and networks owned or operated by HEC Paris, which may for instance be accessed remotely, whether directly or by links from the network administered by HEC Paris,

the term "Library Resources" shall refer to all software, databases and online access licenses of the documentary resources which may be accessed remotely, or directly,

and the term "Resources" applies collectively to IT Resources and Library Resources.

Terms of access

The use of the Resources and the connection of computer equipment to the network are subject to authorization by the HEC Paris IT Department. Such use is contingent upon the allocation of a username to each User.

The use of Resources is conditional upon the acceptance of this charter and may only be used by Users

The means of access to Resources (username, password, card, etc.) grant specific rights defined in particular on the basis of the training course curriculum corresponding to each User. These rights are granted only for the duration of the training provided by HEC Paris, with the exception of certain services that may be offered to the User post-graduation.

The means of access are granted on a strictly personal basis, and must under no circumstances be disclosed to any third party, including any other User. Each User is therefore responsible for all acts performed using his or her credentials. If these are lost or stolen, the User agrees to contact IT support, which will take all such measures as may be considered necessary.

Email system

HEC Paris provides the User with an email account.

The User is responsible for the proper use of the email service made available to him/her and agrees to comply with the guidelines set forth in this charter for the duration of their use of the email service.

HEC Paris may also make changes to the email service (closing of related services, changes to settings, changes to the email system). In this case, the User agrees to accept changes made by HEC Paris and to facilitate related operations.

If a User's training is terminated without graduation, for any reason whatsoever, their right of access will be eliminated and their email account closed without notice.

The use of the email system is intended to facilitate communications as part of training activities or job searches. The email system must not be used for professional, commercial or community association-related purposes in any way, with the exception of student associations within HEC Paris.

After graduation, the User shall retain a right of access to their email account and to certain related services. These services are temporary and may be interrupted at any time. However, HEC Paris may not be held responsible for any malfunction or interruption of the service. Moreover, HEC Paris reserves the right to discontinue this service for post-graduate Users at any time. In such case, HEC Paris agrees to

Resources

provide notice to the User at least three (3) months prior to the effective termination of access. It will be the sole responsibility of the User to collect and recover any items contained in the email account.

The obligations of the Charter shall apply for the duration of the use of the email system, including after the User's graduation. The User may terminate these obligations by requesting the closure of their email account (see the 'unsubscribe' section below).

Terms of use

Access to Resources is strictly limited to the following activities:

- educational and/or research activities,
- HEC Paris student association activities.

Any use for projects not explicitly within the scope of HEC Paris' activity is strictly prohibited, except by prior written approval of the HEC Paris Administration.

It does not in any way constitute a personal or private space. It is especially prohibited to use Resources to perform any work, whether remunerated or not, for individuals or entities foreign to HEC Paris.

When using computer rooms located on the campus of HEC Paris, the User must:

1. be able to prove their identity with their badge,
2. refrain from consuming food or drinks.

The use of Resources must be reasonable and fair, in order to prevent overloading or abuse.

The owners of any personal computer equipment are solely responsible for its connection to HEC Paris' networks, and it is incumbent upon them to take the proper precautions (antivirus, data protection/backup).

If the User makes a request for IT support, including for their own equipment, such action implies a waiver of the right to confidentiality regarding the correspondence and data contained in the computer. IT Support will need to report any activity likely to involve significant impact or risk (legal, regulatory, technical, legal, financial, or branding-related) for HEC Paris.

The portion of the IT environment facilitating collaborative work, including the email system, is hosted in a cloud. The applicable rules regarding the confidentiality of data are those applied by the cloud service provider for all the services it hosts, and are available on its website.

It also directly manages the email system's logs and its antivirus and anti-spam system. For such purpose, it collects the User's personal data. By using this service, the User accepts that the personal data thus captured will be hosted outside the European Union. To protect their attachments or documents stored within this collaborative space, the User agrees to archive them using 7ZIP type tools using AES256 encryption.

As HEC Paris' connection to the Internet is provided through the operator RENATER, all Users are under an obligation to respect the principles and recommendations for usage and security established by RENATER, whose code of ethics may be found at www.renater.fr.

Observance of property rights and licenses

The User is prohibited from making copies of the software programs placed at their disposal, or making any use thereof in breach of the requirements of their authors or the company that makes them available to HEC Paris.

Self-service workstations are regularly erased. The User is authorized to download data in compliance with laws on intellectual, literary and artistic property.

The reproduction and/or diffusion of any commercial software, database content, and in general of any literary, artistic or musical work, for any purpose, is strictly prohibited and constitutes infringement punishable by law.

Responsibility for content

The User is responsible for any material they choose to write or post online. They are solely responsible for any removable media (CD-ROMs, USB drives, portable hard drives, etc.) belonging to them. The use of the HEC Paris graphic charter of the website, logos, and trademarks is contingent upon prior approval by the HEC Paris Administration.

The User agrees to:

1. not broadcast or publish any content which they have not authored, or for which they do not have written authorization from the author, and to not forward externally any messages disseminated on HEC Paris networks that are confidential in nature or contrary to the rules of this charter,
2. not make any use outside their training activity of the personal data and educational content to which they are granted access,
3. use the email system only as a specific tool for communications between individuals, and not as a tool for the generalized dissemination of information,
4. not harass other users by unwanted communications or display/distribute illegal information (abusive, pornographic, defamatory, or racist material, etc.)
5. not attempt to read, modify, copy or destroy data for which they are not responsible, except as otherwise authorized,
6. refrain from undermining the image or interests of HEC Paris by the nature of their communications or activities.

Contributions to social media and websites

Statements made by the User in their contributions to social media and websites regarding HEC Paris and their teachers must be of a reasonable nature.

The User is prohibited from disclosing any information known to them as a result of their affiliation with HEC Paris, and from disclosing the contact information of persons working there.

Resources security compliance

HEC Paris has implemented security measures to protect its Resources and the personal data posted online.

The User agrees to comply with these safety measures, and in particular commit to not attempting by any means whatsoever to undermine the integrity of Resources, whether in regard to the educational, self-service, or residential resources provided, and not to engage in any activities likely to hinder their proper functioning. The User agrees in particular to not modify the working environment of other users, and to not attempt to access user areas other than those that have been assigned to them.

The User agrees to not:

1. introduce data or programs likely to disrupt the proper functioning of Resources,
2. attempt to intercept communications between Users.

Use of Resources

Each User agrees to:

- report any attempted breach of their account and, generally, any anomaly that they may observe,
- choose a secure, confidential password, and to change it regularly,
- install an updated antivirus program on their computer and apply all publisher updates for the security of their computer's operating system,
- only use the amount of disk space that is strictly necessary, and make optimum use of the file compression resources available,
- perform processing activities requiring the heavy use of Resources (printing large documents, major calculations, intensive network usage, etc.) at such times as would tend to least burden the other Users,
- take responsibility for any rights they give to other Users at their station(s), or in the spaces made available to them by HEC Paris.

not to:

- use any account (username) other than the account through which they have access rights,
- engage in activities intended to deceive other Users in regard to their identity,
- attempt to appropriate or decrypt other Users' passwords
- attempt to limit or prohibit access to Resources by authorized users,
- leave their workstation or self-service station without logging out or locking the machine,
- develop programs that self-replicate or attach to other programs (computer viruses)
- modify common computer equipment, whether in regard to hardware or software.

If the User observes any malfunction or abnormality in the resource they are using, they must notify the teacher in charge or the IT Support Department, indicating the station in question and the nature of the anomaly.

Any physical displacement of the equipment or modification of the procedures for the connection of the hardware to the electrical, telephone, or computer networks without prior written consent from the IT Department of HEC Paris is prohibited.

The User agrees to not engage in operations likely to result in:

- an interruption of the normal operation of the network or one of the systems connected to the network,
- access to another network user's information without their agreement,
- the alteration or destruction of the information contained in one of the systems connected to the network.

Role of administrators and usage controls

System / network / DBMS / web administrators are personnel who manage the machines connected to the HEC Paris network and the servers where the various services available to the User are installed (Internet Services, management applications, educational services, research and documentation services). For such purposes, and as required for maintenance and technical management, the use of Resources and communications via the network may be analyzed and monitored by administrators, in accordance with applicable legislation.

For this purpose, they have:

- the right to take any steps necessary to ensure the proper functioning of the Resources of HEC Paris,
- the right to access such information as may be necessary for administrative and diagnostic purposes within the systems or networks they administer,
- the right to establish monitoring procedures covering all tasks performed using the Resources, in order to detect breaches or attempted breaches of this Charter
- the duty to inform the User, to the extent possible, of any necessary action likely to disrupt or interrupt the normal use of the Resources,
- the possibility of consulting data published in public and private spaces a posteriori - such as for example on websites, collaborative workspaces, or forums - made available for educational purposes, and to report any behavior in breach of this charter,
- the obligation to preserve and respect the confidentiality of the private information of which they have become aware in the course of their activities,
- the right to take any protective measures (system shutdowns, removal of access rights, file locking, etc.) that may be necessary to prevent overloading of resources, or run a snapshot operation in case of problems related to system security,
- In case of any breach of this charter or emergency situation, the right to take any protective measures (including the suspension of access to the network or the Resources in whole or in part) that may be necessary, without prejudice to any possible penalties that may result.

All actions conducted using the network and workstations are traced and permit the identification of the author. In particular, as part of precautionary measures intended to prevent the overloading of resources, to take a snapshot during any problems related to system security, where administrators may save a variety of information, particularly email-related information (sender, addressee(s), dates, log-in times) or to the web sites accessed. This type of tracing is used only for technical purposes. However, in the context of legal proceedings, these files may be made available in court.

Ensuring the smooth operation of Resources is the responsibility of the IT Department of HEC Paris, which may in such capacity:

1. Access the electronic messages sent or received by a User,
2. Analyze the documents placed on the network or a workstation.

Applicable sanctions

Non-compliance with the principles set forth in this charter may incur:

- a limitation or termination of access to IT Resources and/or to the Library Resources, **and**, if applicable
- disciplinary sanctions under the internal regulations applicable to any person undergoing training at HEC Paris,
- criminal sanctions under the laws in force.

Modifications to the charter

HEC Paris may unilaterally modify this charter at any time, in particular for purposes of compliance with new legal or regulatory provisions. In such case, HEC Paris will provide notice to the User.

Enrollment termination

After graduation, the User may choose to terminate their enrollment and eliminate their email account by sending an email to IT support at O1assist@hec.fr. They will then be contacted to prove their identity, before the elimination of their @hec.edu mailbox and email address. They will then no longer be subject to this charter.

Validity

This charter supersedes all other documents or charters regarding the use of Resources.

Reference texts

Law 78-17, referred to as the “computing and freedoms” law of July 1978 on Access to Administrative Documents; the 1985 Law on software protection; the law of January 5, 1988 on computer fraud; the Renater Charter; Law No. 88-19 of January 5, 1988 on computer fraud, LCEN; Law n° 2004-575 of June 21, 2004 on trust in the digital economy; HADOPI 1, Law n° 2009-669 of June 12, 2009; HADOPI 2, Law n° 2009-1311 of October 28, 2009; DADVSI, Law n° 2006-961 of August 1st, 2006.